

POUR LES PERSONNES QUI
CHANGENT D'ORIENTATION POUR
TRAVAILLER EN EMS

PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART PROFESSIONNEL



NOUVELLE ORIENTATION PROFESSIONNELLE

LES EMS OFFRENT DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS

Le nombre de personnes âgées va augmenter en Suisse, et une partie d'entre elles auront besoin de soins et d'accompagnement professionnels. Pour répondre à cette demande, il faudra davantage de personnel qualifié et bien formé.

Les EMS sont des employeurs attractifs et offrent une vaste palette de formations destinées aux adultes, des perspectives professionnelles à long terme ainsi que la possibilité de travailler à temps partiel.

Si vous êtes disposé/e à investir du temps dans votre profession et à apprendre constamment, un domaine professionnel offrant de multiples possibilités de formation continue et de carrière vous attend. Les personnes ouvertes, résistants et motivées, appréciant les relations humaines, trouveront dans les EMS un nouveau défi.

.....
→ Vous cherchez une nouvelle orientation professionnelle, un travail dans lequel les contacts humains sont au centre?

→ Vous aimeriez savoir comment avoir accès à une profession de soins, d'accompagnement ou au niveau de la gestion?
.....

Cette brochure vous donne des informations utiles.

ACCÈS À UNE PROFESSION DE SOINS OU D'ACCOMPAGNEMENT

Pour apprendre à connaître le domaine professionnel qui vous intéresse, nous vous suggérons une journée de stage dans un EMS de votre région. Adressez une demande écrite ou par téléphone à la direction ou à la personne responsable de la formation. La plupart des institutions ont mis en place un concept de stages, qui fixe les conditions et la durée de ceux-ci. Cela permet de clarifier ainsi les attentes et les représentations de part et d'autre. Si vos aptitudes sont bonnes, il se peut qu'un poste au niveau de l'aide en soins vous soit proposé.

Il est important de discuter avec les responsables des représentations et des conditions, ou encore des possibilités de formation. Clarifiez avec l'institution si une formation d'auxiliaire de santé CRS pourrait être une option pour accéder à un poste. Cette filière constitue une entrée en matière idéale pour apprendre à connaître le milieu des soins et de l'accompagnement et acquérir les outils pratiques et les bases théoriques nécessaires. La formation comprend environ 120 heures de cours ainsi qu'un stage pratique de 12 jours au moins.

Si vous visez une formation reconnue sur le plan fédéral, il existe plusieurs filières qui peuvent également être suivies en cours d'emploi. Nous vous recommandons de vous informer auprès d'un office d'orientation professionnelle des possibilités existantes.

ACCÈS AU NIVEAU DE LA GESTION D'UN EMS

D'une manière générale, les cantons ont édicté des directives concernant la formation des personnes exerçant une fonction cadre dans les institutions. Souvent, un diplôme fédéral de directeur/trice d'institution sociale et médico-sociale (examen professionnel supérieur) ou une formation équivalente (p.ex. un MAS en gestion et management dans les organismes sans but lucratif) est demandé.

Si vous êtes déjà au bénéfice d'une formation et d'une expérience en management dans une autre branche et que vous souhaitez rejoindre le secteur des homes, la procédure suivante est recommandée:

Clarifiez auprès de l'office cantonal du lieu de travail souhaité les conditions requises pour obtenir un poste de cadre. Au cas où un diplôme fédéral de directrice/teur d'institution ou une formation équivalente est demandé, vous avez la possibilité de faire valoir vos compétences par le biais d'une procédure d'équivalence et d'acquérir les connaissances manquantes en suivant différents modules d'une filière préparatoire à cet examen professionnel supérieur.

Important: Les conditions d'accès à l'examen professionnel supérieur sont réglementées par le règlement d'examen 2011 pour directrice/directeur d'institution sociale ou médico-sociale sous chiffre 3.31. Trois années d'expérience professionnelle dans le domaine social, médico-social ou des soins sont exigées, et les connaissances de la branche doivent être attestées par une formation continue ou complémentaire de 20 jours au moins. Des précisions détaillées concernant les compétences demandées se trouvent sur www.hfp-institutionsleitung.ch/page-d-accueil

CURAVIVA Suisse vous suggère de suivre cette procédure même si votre canton n'a pas établi de recommandations explicites à ce sujet. Dans tous les cas, il vaut la peine d'avoir de bonnes connaissances de la branche et de se familiariser avec les dispositions légales et les directives du secteur des EMS, avant d'accéder à un poste de cadre.

Il existe de nombreuses offres de formation complémentaire, notamment au Centre de formation continue de l'AVDEMS, à la FEGEMS et à l'ANEMPA.

RECOMMANDATIONS DESTINÉES AUX OFFICES ET FONDATIONS

TELS QUE ORP, PROGRAMMES DE RÉINSERTION ETC.

Lorsque, dans le cadre de programmes de réinsertion, vous conseillez des personnes en recherche d'emploi ou en programme de réinsertion professionnelle qui s'intéressent à un emploi dans un EMS, n'oubliez pas qu'il s'agit d'un travail exigeant. Les conditions suivantes doivent être remplies:

- Résistance physique et psychique
- Bonnes capacités relationnelles et aptitudes au travail en équipe
- Compétences sociales élevées, empathie et attitude valorisante à l'égard d'autrui
- Scolarité obligatoire terminée
- Bonnes connaissances orales et écrites de la langue régionale.



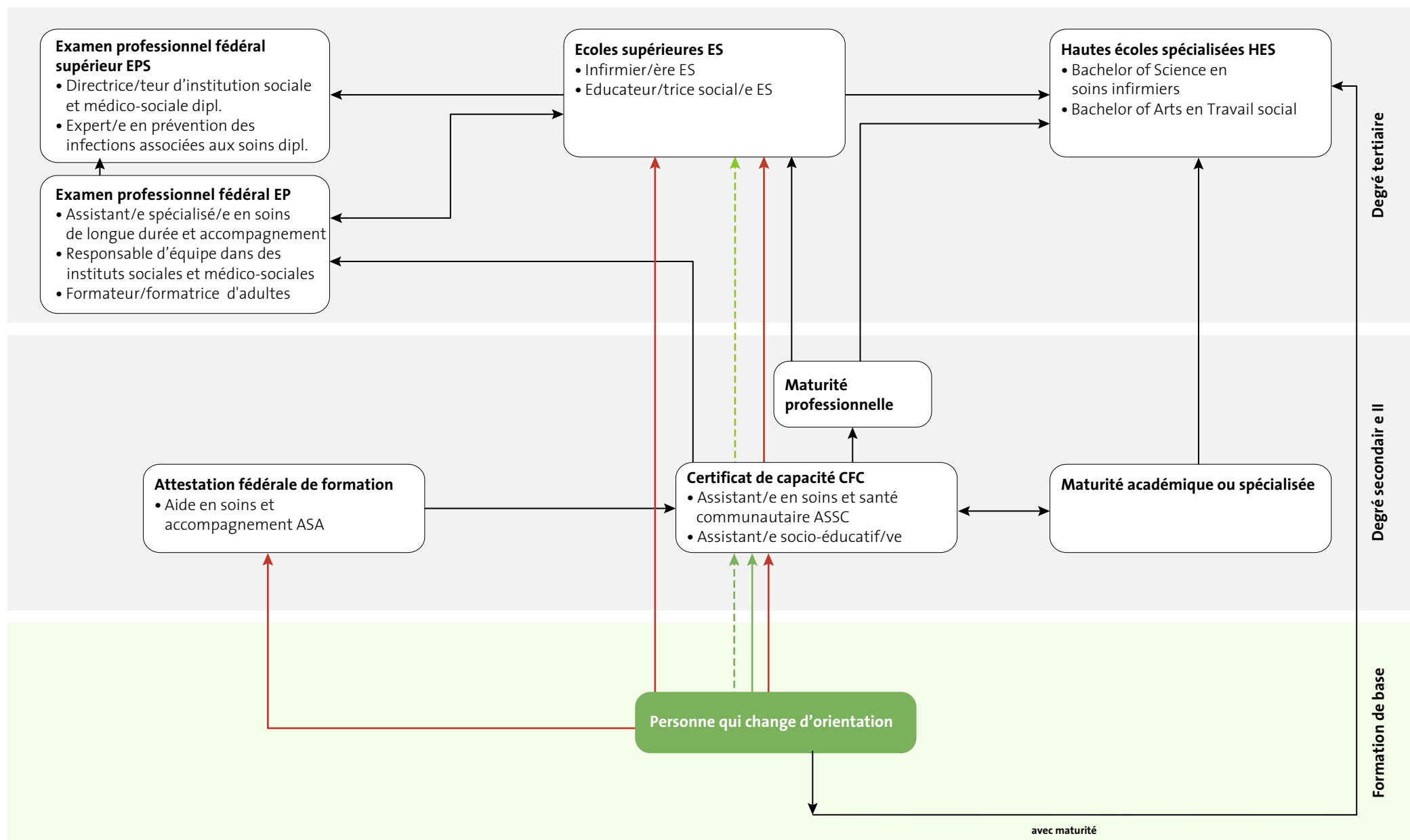
« Le travail est dynamique et je me sens constamment stimulé. Ça me plaît de chercher comment je peux améliorer les soins prodigués à chaque personne âgée. Pour cela, il faut de la fantaisie et de la réflexion. »

Vincent Laubscher, d'abord boulanger-pâtissier, aujourd'hui assistant socio-éducatif

PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART PROFESSIONNEL

POUR LES PERSONNES QUI CHANGENT D'ORIENTATION POUR TRAVAILLER EN EMS

Août 2015



--- Formation raccourcie --- Validation ou O FPr 32 --- Formation régulière --- Possibilités de raccordement

avec maturité

POSSIBILITÉS DE TITRES PROFESSIONNELS FEDERAUX DANS LES SOINS ET L'ACCOMPAGNEMENT

Aide en soins et accompagnement AFP (ASA)

- Vous effectuez une formation initiale de deux ans et obtenez l'attestation de formation professionnelle fédérale (AFP) au terme de la formation.
Activités: apporter votre aide aux résidents lors des soins corporels, les accompagner et les encourager les activités de la vie quotidienne, les soutenir lors des tâches ménagères, etc.

Assistant/e en soins et santé communautaire CFC (ASSC)

- La formation à temps complet dure 3 ans. A partir de 22 ans, avec deux ans d'expérience professionnelle une formation raccourcie est possible. La formation débouche sur l'obtention d'un certificat fédéral de capacité CFC.
Activités: en tant qu'assistant/e en soins et santé communautaire ASSC vous travaillez de manière autonome dans les soins et l'accompagnement des personnes âgées. Vous apportez votre soutien lors des soins corporels, vous les aidez à se laver, s'habiller, se mobiliser et lors des repas. Vous procédez à des interventions médico-techniques comme mesurer la pression et le pouls, préparer les médicaments, faire des injections et poser des perfusions, soigner les plaies et appliquer des pansements. Vous effectuez également des travaux dans les domaines ménager et administratif – p.ex. commander des repas ou du matériel, vous utilisez divers systèmes informatiques et tenez à jour la documentation de soins.

Assistant/e socio-éducatif/ve CFC (ASE)

- La formation à temps complet dure 3 ans. A partir de 22 ans, avec deux ans d'expérience professionnelle une formation raccourcie est possible. La formation débouche sur l'obtention d'un certificat fédéral de capacité CFC.
Activités: en tant qu'assistant/e socio-éducatif/ve, vous vous occupez de personnes ayant besoin d'aide; vous prenez en compte leurs ressources et soutenez le développement ou le maintien de leur autonomie dans les activités de la vie quotidienne, par exemple, dans les soins corporels, l'habillement, les déplacements et les repas. Vous soutenez et favorisez le bien-être physique et psychique au moyen, par exemple, de méthodes de stimulation ou par des interventions médico-techniques. Vous assumez le quotidien de la vie en institution en poursuivant des objectifs en lien avec les besoins des résidents et vous gérez des activités créatives et des sorties.

POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE

Après l'obtention de votre CFC d'ASSC ou d'ASE, les possibilités suivantes s'offrent à vous:

- L'examen professionnel fédéral (brevet) en soins de longue durée et accompagnement, qui peut être effectué en cours d'emploi, débouche sur le titre de spécialiste en soins et accompagnement de longue durée avec brevet fédéral
- Via une école supérieure (formation raccourcie possible), accès
 - au titre d'infirmier/ère diplômé/e ES
 - au titre de spécialiste en activation ES
- Via une maturité professionnelle et une école professionnelle l'accès au titre de Bachelor of Science en soins infirmiers

Divers cursus de formation et titres vous permettent de vous qualifier pour de nouvelles tâches.

Par exemple:

Pour des tâches de cadres:

- Examen professionnel fédéral de responsable d'équipe.
- Certificat de branche de responsable de domaine.
- Examen professionnel supérieur fédéral (diplôme) de directrice/teur d'institution sociale et médico-sociale.

Les conditions d'admission ainsi que des informations complémentaires sur les formations correspondantes sont proposées sur le site Internet www.examen-sozmed.ch.

Pour des tâches dans la formation professionnelle:

- Attestation de cours pour formateur/trice en entreprise (cours de cinq jours minimum).
- Cours de formateur/trice d'adulte avec certificat FSEA 1.
- Brevet de formateur/trice.

Pour le développement de compétences professionnelles spécialisées:

- Cursus de formation en soins palliatifs, gérontologie, gérontopsychiatrie et dans divers domaines spécialisés.

OFFRES DE CONSEIL ET ORIENTATION

- Sur www.validacquis.ch, vous trouverez des informations et des adresses de contact pour la validation et la reconnaissance des acquis.
- Les offices de la formation professionnelle et de l'orientation professionnelle de votre canton de domicile vous conseilleront volontiers: www.adresses.csfo.ch.
- Le Centre d'information des professions santé/social (CIPS) à Lausanne informe et conseille sur les possibilités existantes dans le canton de Vaud: www.cips-vd.ch.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Sur www.travail-en-ems.curaviva.ch vous trouverez, entre autres:
 - des informations sur les formateurs professionnels.
 - des informations sur les possibilités de financement de formations et de formations continues.
 - des informations sur la validation.

et beaucoup d'autres informations utiles.

- Sur les sites: www.professionsante.ch et www.savoirsocial.ch, vous trouverez des informations sur les développements en cours des professions dans le domaine de la santé et du social.

IMPRESSUM

Éditeur: CURAVIVA Suisse
Formation
Abendweg 1
Case postale 6844
6000 Lucerne 6
Téléphone 041 419 72 53
bildung@curaviva.ch
www.curaviva.ch

Source des images: www.istockphoto.com

Mise en page: Satzart SA, Berne

Impression: Rub Media SA, Berne

Août 2015

CURAVIVA.CH

VERBAND HEIME UND INSTITUTIONEN SCHWEIZ
ASSOCIATION DES HOMES ET INSTITUTIONS SOCIALES SUISSES
ASSOCIAZIONE DEGLI ISTITUTI SOCIALI E DI CURA SVIZZERI
ASSOCIAZIUN DALS INSTITUTS SOCIALS E DA TGIRA SVIZZERS

CURAVIVA Formation · Abendweg 1 · Case postale 6844 · 6000 Lucerne 6
Téléphone 041 419 72 53 · E-Mail bildung@curaviva.ch · www.curaviva.ch